



91, rue du Fg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. : 01 44 69 86 00
Fax : 01 43 87 96 56
E-mail : direction@safer.fr
Internet : www.safer.fr

*Pour connaître le prix des terres,
des vignes, des forêts,
montant des fermages
Rubrique :
« Prix des terres »*

Association
régie par la loi du
1^{er} juillet 1901
SIRET 309 332 310 00031
APE 911 A

COMMUNIQUE DE PRESSE du 5 mars 2015

Le 12 mars 2015 à 12h, Stéphane le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et Emmanuel Hyst, président de la FNSafer, signent le Pacte d'Avenir à la FNSafer.

Avec la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF), les Safer sont reconnues dans leur rôle et confirmées dans leur capacité d'intervention.

Le Ministre de l'agriculture souhaite s'appuyer sur la structure regroupant les Safer, constituée par la société « Terres d'Europe-Safer » et l'association « FNSafer », pour suivre et accompagner les évolutions nécessaires de ces structures, et accompagner le bon fonctionnement du réseau.

Un Pacte d'Avenir a été élaboré par le Ministère et la FNSafer. Il matérialise les engagements réciproques de l'Etat et du réseau Safer, pour la mise en œuvre de la LAAAF, tant en matière d'observation du marché foncier que pour l'intervention des Safer, opérateurs fonciers de l'espace rural.

La signature aura lieu à la FNSafer et sera suivie d'un cocktail

91, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Ascenseur B – 4^{ème} étage

Merci de confirmer votre présence à Fabienne MARION (fabienne.marion@safer.fr) avant le 10 mars
Service communication : 01 44 69 86 37 / 09